

Commune de Villevallier

DECLARATION PREALABLE

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Demande déposée le 28/10/2023		N° DP 89468 23 T0018
Par :	COMMUNE DE VILLEVALLIER	Surface de plancher :
Demeurant à :	52 Rue De La République Villevallier	
Représenté par :		Destination : Remplacement fenêtres école à l'identique - PVC
Pour :	Remplacement de fenêtres à l'identique PVC	
Sur un terrain sis à :	ECOLE – 26 rue Verdeau 89330 VILLEVALLIER	

Le Maire,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1, L 422-1 et suivants, R 422-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 18 décembre 2019, modifié le 28/09/2022, notamment le règlement de la zone UC,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Vous êtes **AUTORISE** à engager vos travaux.

Villevallier, le 28 octobre 2023

Affiché le : 30/10/2023

Le Maire

Jean-Marc GRILLET-AUBERT

Commune de «COMMUNEINSEENOM»

«COMMUNEINSEEADRNUMVOIE» «COMMUNEINSEEADRTYPEVOIE» «COMMUNEINSEEADRLIBVOIE» -
«COMMUNEINSEEADRBP» «COMMUNEINSEEADRCODEPOSTAL» «COMMUNEINSEEADRCEDEX» «Communeinseenom»
Téléphone / Fax : «COMMUNEINSEETELEPHONE1» - Courriel : «COMMUNEINSEEMEL»

.../...